

## Règlement de l'Epreuve

### **INSCRIPTION SEMI-MARATHON LOUDEAC-PONTIVY et 10 km SAINT GERAND – PONTIVY – REGLEMENT 2018**

21,1 km et 10 km mesurés selon les normes de la Fédération Internationale d'Athlétisme - Allure course à pied - Temps limite 3 heures pour le semi – marathon, et 1H20 pour le 10 km.

#### **Concurrents**

Les épreuves sont ouvertes à toute personne (H/F) à partir de la catégorie Cadets (né en 2002 et avant) pour le 10km et à partir de la catégorie Juniors (né en 2000 et avant) pour le Semi-Marathon.

Les concurrents doivent courir seuls et **en aucun cas être accompagné de vélo, courir avec un chien, pousser une poussette ou tout autre élément d'accompagnement** qui peuvent gêner les autres coureurs et sont un motif de disqualification. En cas d'accident, la responsabilité du concurrent sera directement engagée. Par dérogation et suivant accord de l'organisation, les concurrents Handisports partiront 5 minutes avant les autres coureurs, et les Joelettes vers la fin de course, les accompagnateurs des Joelettes devant s'assurer de ne pas gêner la course des autres participants.

#### **Remise des dossards**

Les dossards seront distribués uniquement à Pontivy, au Palais des Congrès, sur présentation d'une pièce d'identité. Attention, votre dossard ne sera remis que si **votre dossier est complet et votre "Inscription validée"**.

- le samedi 6 octobre de 13 h à 15 h

Vous pourrez faire retirer votre dossard par un ami en lui remettant une photocopie recto verso de votre Carte d'identité, avec la mention manuscrite « **Bon pour retrait de mon dossard** » et votre signature.

#### **Horaires**

Départ des navettes de Pontivy, devant le Palais des congrès : de 14h45 à 15H15

Départ des courses : à 16H00

#### **Dossard Electronique**

Votre dossard est à fixer sur la poitrine, ou sur le ventre, impérativement, afin d'être visible des commissaires de course.

**TRES IMPORTANT : Au dos des dossards sera fixée la puce électronique, qui sera impérativement à restituer à l'arrivée.**

Les dossards devront être fixés par quatre épingles ou avec une ceinture porte dossard, et ne devront en aucun cas être réduits, ni découpés, ni pliés sous peine de disqualification.

#### **Rétrocession de Dossard Interdite**

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

#### **Récompenses**

Un Tee-shirt vous sera donné lors de la distribution des dossards.

## **Dossards Elites pour le Semi-Marathon**

Les coureurs portant un dossard "Elite" rejoindront la ligne de départ par le sas réservé à leur intention. L'attribution se fait sur justificatif de performance de moins de 2 ans, avec les chronos de 1H25 pour les Hommes et 1H35 pour les Femmes.

## **Certificats Médicaux**

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

**Justificatif d'Aptitude à joindre à votre inscription en cours de validité le jour de l'épreuve :**

- une **licence FFA (saison 2018/2019)** Athlé Compétition, Athlé Entreprise ou Athlé Running
- ou le « **Pass' J'aime Courir** », **délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Dirigeant et Découverte ne sont pas acceptées);**
- ou une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- ou une **licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou un **certificat médical** d'absence de contre-indication **à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Si vous n'avez pas fourni votre **justificatif médical** lors de votre inscription, **vous pouvez le télécharger sur votre compte par la liste des inscrits**

*ATTENTION* : Aucun dossard ne sera remis si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical (par sa présentation directe ou celle d'une licence).

## **Transport des Coureurs**

Un service d'autocars est mis en place du Palais des Congrès de Pontivy (Rue du Général de Gaulle) de 14H45 à 15H15. L'inscription pour la navette est impérative (tarif 2 €).

## **Vestiaires**

Le samedi 6 octobre, à partir de 13 h30, possibilité de déposer votre sac à l'espace vestiaire au Palais des Congrès à Pontivy. Une étiquette vous sera fournie pour identifier votre sac avec votre numéro de dossard.

## **Consignes**

Un service de consigne est prévu au départ des courses : les coureurs qui le souhaitent, pourront y laisser leur sac de sport, identifié du numéro de dossard. Une navette les ramènera à Pontivy, à l'espace « vestiaires ».

*NB : L'organisation décline toute responsabilité pour les objets fragiles ou de valeur et se réserve le droit de refuser les objets volumineux.*

## **Possibilité d'annulation**

Toute demande de désengagement est acceptée jusqu'au dimanche 23 septembre à minuit. Une retenue de 3€ sera faite sur le montant de l'inscription.

Au-delà du 23 septembre, les demandes d'annulation ne seront plus recevables, sauf dans les situations suivantes :

- un accident, une maladie grave ou un décès de lui-même,
- une maladie grave ou un décès atteignant son conjoint, ses ascendants ou descendants directs.

La gravité de la maladie ou de l'accident devra être constatée par un certificat médical. Toute demande de remboursement devra nous parvenir, au plus tard dans les 10 jours qui suivent la manifestation

Une retenue de 6 € sera faite sur le montant de l'inscription.

### **Ravitaillements :**

2 postes de ravitaillement pour le 10 km (km 4 et km 8)

4 postes de ravitaillement pour le Semi-Marathon (km5, km10, km16 et km19)

ainsi qu'un ravitaillement à l'arrivée.

Le ravitaillement personnel est autorisé.

Chaque concurrent devra déposer ses déchets (gobelets, emballages plastiques...) au niveau des postes de ravitaillement, sous peine de disqualification.

### **Droit d'Image**

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de sa participation aux épreuves organisées par Semi Marathon Loudéac Pontivy sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour une durée illimitée.

### **Annulation Course**

En cas de force majeure, de décision préfectorale, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

### **Assurance Organisation**

L'organisation est couverte en responsabilité civile en conformité de la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

**L'acceptation de ce règlement obligatoire. L'inscription à l'épreuve implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.**

---

*Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant. Vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.*

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations concernant le Semi-Marathon Loudéac.